

chasse, n'ayant porté qu'un peu de pain que nous luy auioſ donné, se trouua fans autre viure que les Elans qu'il auoit tué, il ayma mieux passer deux iours fans manger, que de rompre son abstinence de viande; & quoy que nous luy eussions dit qu'il n'estoit point obligé à ceste austerité, il ne laissa pas vne autrefois en semblable occasion de faire le mesme.

Sa fille estant allée, fuiuant la coustume du païs, avec quelques-vnes de ses compagnes pour tirer des bois la viande des animaux que son pere auoit tué, fut retenuë du mauuais tēps plus de iours qu'elle ne pensoit, si bien qu'ayant consommé sa petite prouisiō de Carefme, elle se trouua fans autre nourriture que de la viande; il restoit encor enuirō deux iours de grand trauail deuant que d'arriuer à la maison, il falloit tirer à viue force de grosses traïnes de chair dessus les neiges; on la pressa fort d'en māger, mais ceste pauvre fille, fuiuant l'exemple de son pere, n'en voulut iamais gouster. [70] Ceux qui cognoissent plus particulièrement les Sauvages, & qui voyēt ces actions sont contrains de cōfesser que la grace est plus forte que la nature. Quelques-vns de nos François voyans ceste coustume, disoient que si iamais ils repassoient en France, qu'ils reprocheroient cent & cent fois aux Heretiques & aux mauuais Catholiques que les Sauvages gardoient le Carefme, cependāt qu'ils mangeoient de la chair comme des chiens. Au reste, ces pauvres gens ne sont nullemēt obligez aux loix du ieufne, car ils n'ont le plus souuent que du poisō tout seul fans pain, ni autre faulce que de l'eau, ou de la viande toute seule, & le plus souuent ils n'ont rien du tout: Les deserts qu'ils ont commencé à défricher, les tireront avec le temps de ces grandes miseres.